

Données institutionnelles de l'Université de Moncton

Mars 2007

*Préparé par le Secrétariat général en collaboration
avec le Service des communications et monsieur Léonard J. LeBlanc, Ph. D.*

DONNÉES INSTITUTIONNELLES

La population étudiante, la taille des classes, la recherche des professeures et professeurs, les services aux étudiantes et étudiants ainsi que l'acquisition des livres et des bases de données sont des thèmes constants dans la vie et le langage universitaire. Ensemble, ils forment une toile de fond de tout mécanisme d'autoévaluation dont voudrait se doter l'Université de Moncton.

Ainsi, ces indicateurs de rendement formeront des catégories qui sauront mettre en lumière, sur une période quinquennale, le développement et l'épanouissement de l'Université de Moncton.

Afin de confectionner la grille d'évaluation, nous avons retenu cinq catégories et dix-neuf indicateurs de rendements. Ils sont :

Population étudiante

1. Moyenne scolaire des étudiantes et étudiants de première année
2. Proportion d'étudiantes et étudiants ayant une moyenne de 75 % ou plus à l'entrée
3. Proportion d'étudiantes et étudiants de première année (premier cycle) de l'extérieur du Nouveau-Brunswick
4. Proportion d'étudiantes et étudiants de première année provenant de pays étrangers
5. Proportion d'étudiantes et étudiants de première année inscrits l'année suivante dans un programme de deuxième année
6. Proportion d'étudiantes et étudiants de deuxième année ayant obtenu un diplôme en temps ordinaire

Dynamique en classe

7. Proportion des classes de première année enseignées par des professeures et professeurs ayant la permanence d'emploi
8. Distribution d'étudiantes et étudiants de première et deuxième années par catégories de classe
9. Distribution d'étudiantes et étudiants de troisième et quatrième années par catégories de classe
10. Proportion de professeures et professeurs possédant un doctorat ou l'équivalent

Recherche

11. Nombre de subventions du CRSH par cent professeures et professeurs éligibles
12. Nombre de subventions du CRSNG par cent professeures et professeurs éligibles
13. Provenance des fonds de recherche pour les années 2001-2002 à 2005-2006

Services aux étudiantes et étudiants

14. Budget de fonctionnement par étudiante/étudiant-temps-plein équivalent (étpé) pondéré
15. Proportion du budget de fonctionnement attribué en bourses aux étudiantes et étudiants
16. Proportion du budget de fonctionnement attribué aux services aux étudiantes et étudiants

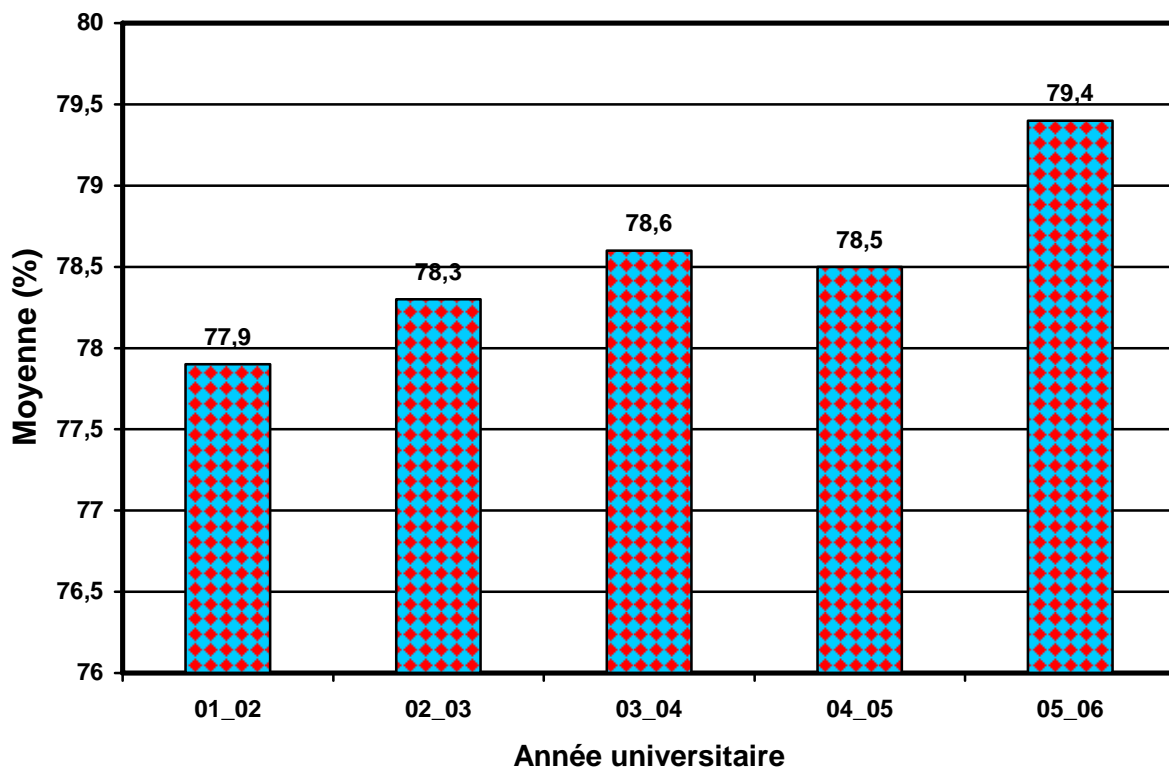
Livres et acquisitions

17. Proportion du budget de fonctionnement attribué aux bibliothèques
18. Proportion du budget des bibliothèques attribué aux acquisitions
19. Nombre de publications en bibliothèque par étudiante/étudiant-temps-plein-équivalent (étpé)

INDICATEUR 1 : Moyenne scolaire (%) des étudiantes et étudiants de première année

La moyenne scolaire de tous les étudiantes et étudiants admis en première année à l'Université de Moncton, pour l'année 2005-2006, est **79,4 %**, soit le meilleur résultat depuis 2001-2002. La moyenne scolaire (%) des étudiantes et étudiants de première année est calculée à partir du nombre minimal de cours de dernier niveau pris en considération en vue de l'admission à des études de premier cycle.

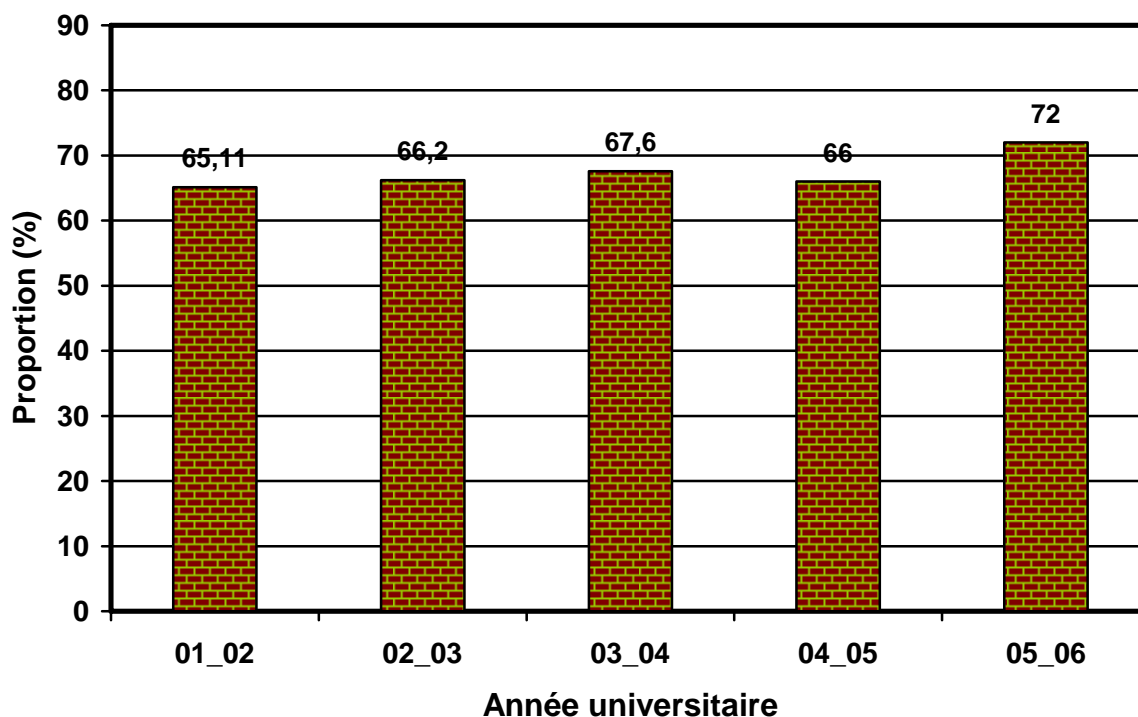
Graphique 1
Moyenne scolaire (%) des étudiantes et étudiants de première année



INDICATEUR 2 : Proportion (%) d'étudiantes et étudiants ayant une moyenne de 75 % ou plus à l'entrée

En 2005-2006, la proportion d'étudiantes et étudiants ayant une moyenne de 75 % ou plus à l'entrée, en première année, était **72 %**, soit le meilleur résultat depuis 2001-2002.

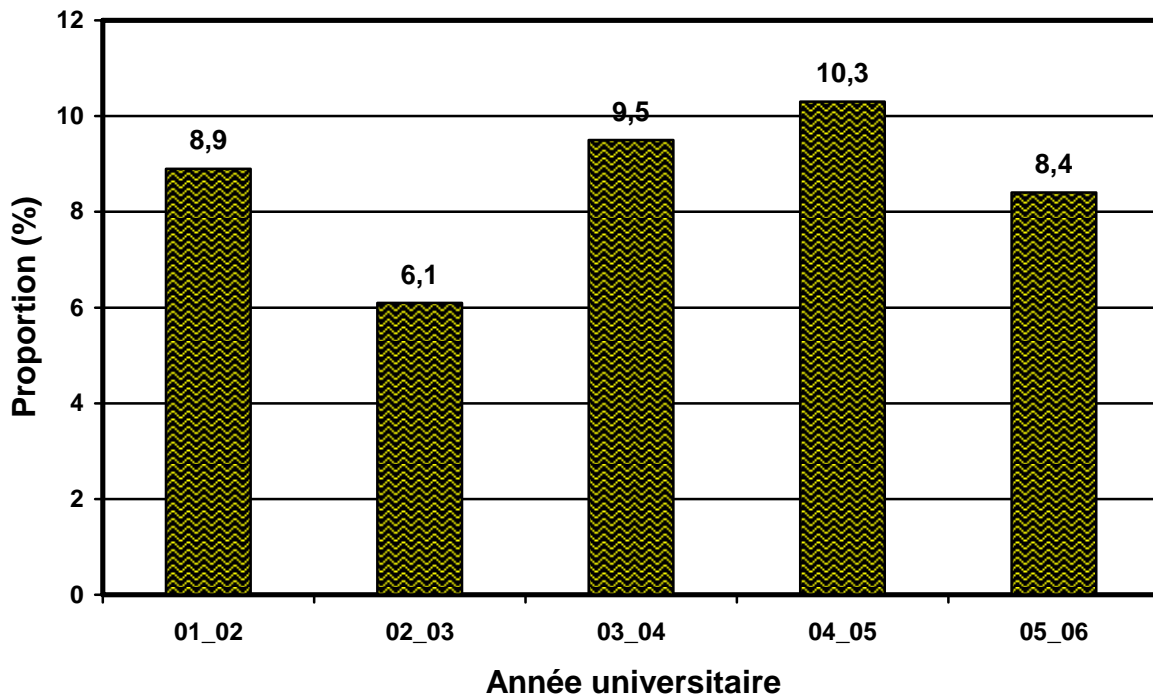
Graphique 2
Proportion (%) d'étudiantes et étudiants
ayant une moyenne de 75% ou plus à
l'entrée



INDICATEUR 3 : Proportion (%) d'étudiantes et étudiants de première année (premier cycle) de l'extérieur du Nouveau-Brunswick

Les étudiantes et étudiants de première année (premier cycle), de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, proviennent surtout de l'Ontario, du Québec, des pays européens et de l'Afrique. Pour l'année 2005-2006, on obtient un score de **8,4 %**.

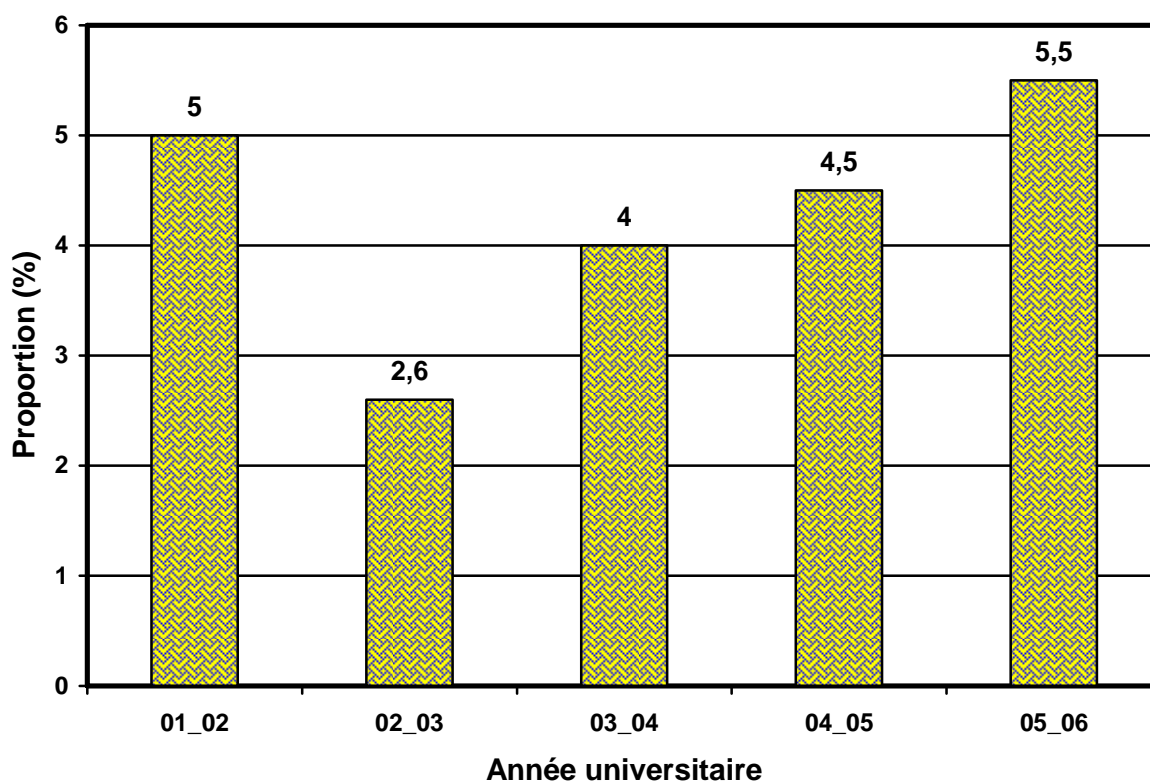
Graphique 3
Proportion (%) d'étudiantes et étudiants de première année (premier cycle) de l'extérieur du Nouveau-Brunswick



INDICATEUR 4 : Proportion (%) d'étudiantes et étudiants de première année provenant de pays étrangers

La proportion d'étudiantes et étudiants internationaux n'a cessé d'augmenter depuis quatre ans. Pour l'année 2005-2006, on obtient un résultat de **5,5 %**, soit le meilleur résultat depuis 2001-2002.

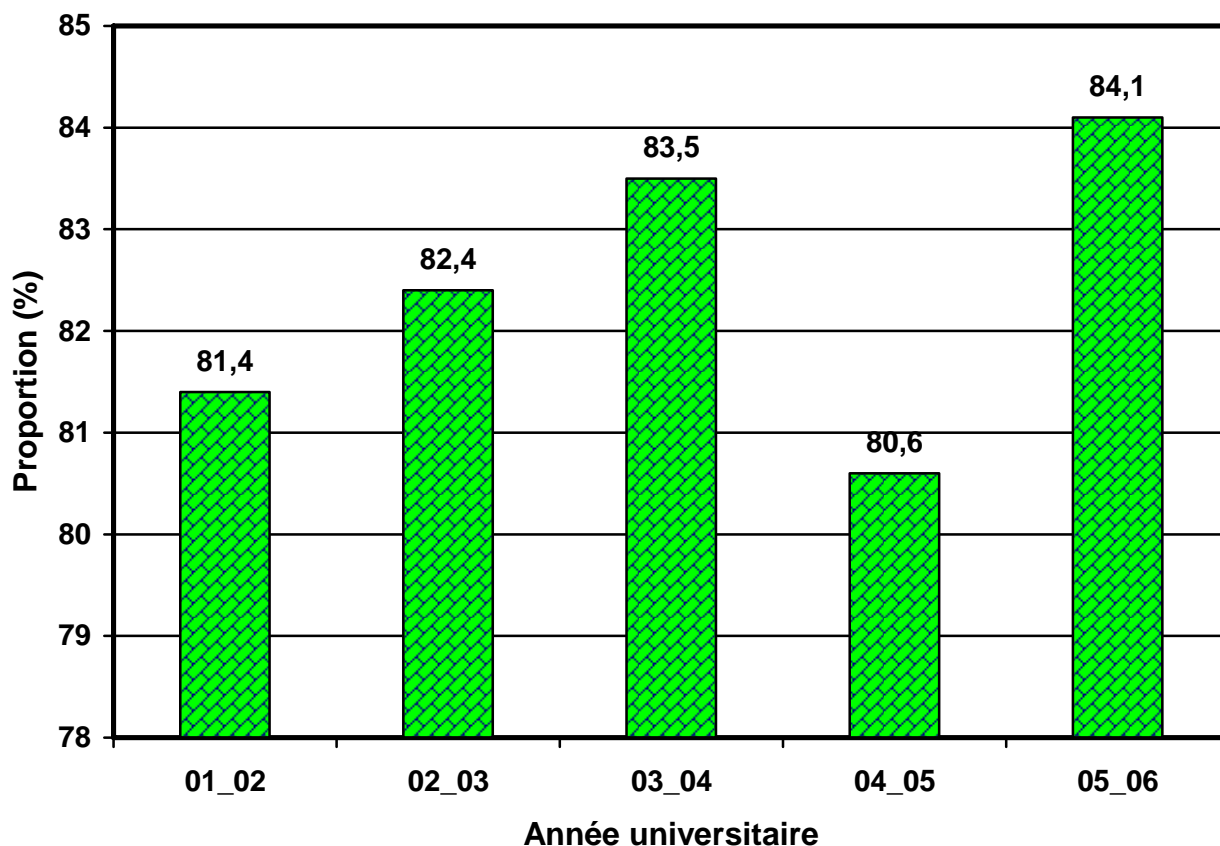
Graphique 4
Proportion (%) d'étudiantes et étudiants internationaux de première année



INDICATEUR 5 : Proportion (%) d'étudiantes et étudiants de première année inscrits l'année suivante dans un programme de deuxième année

Le graphique 5 indique que **84,1 %** des étudiantes et étudiants de première année poursuivent leurs études en deuxième année. Ce résultat est le meilleur depuis l'année 2002-2003.

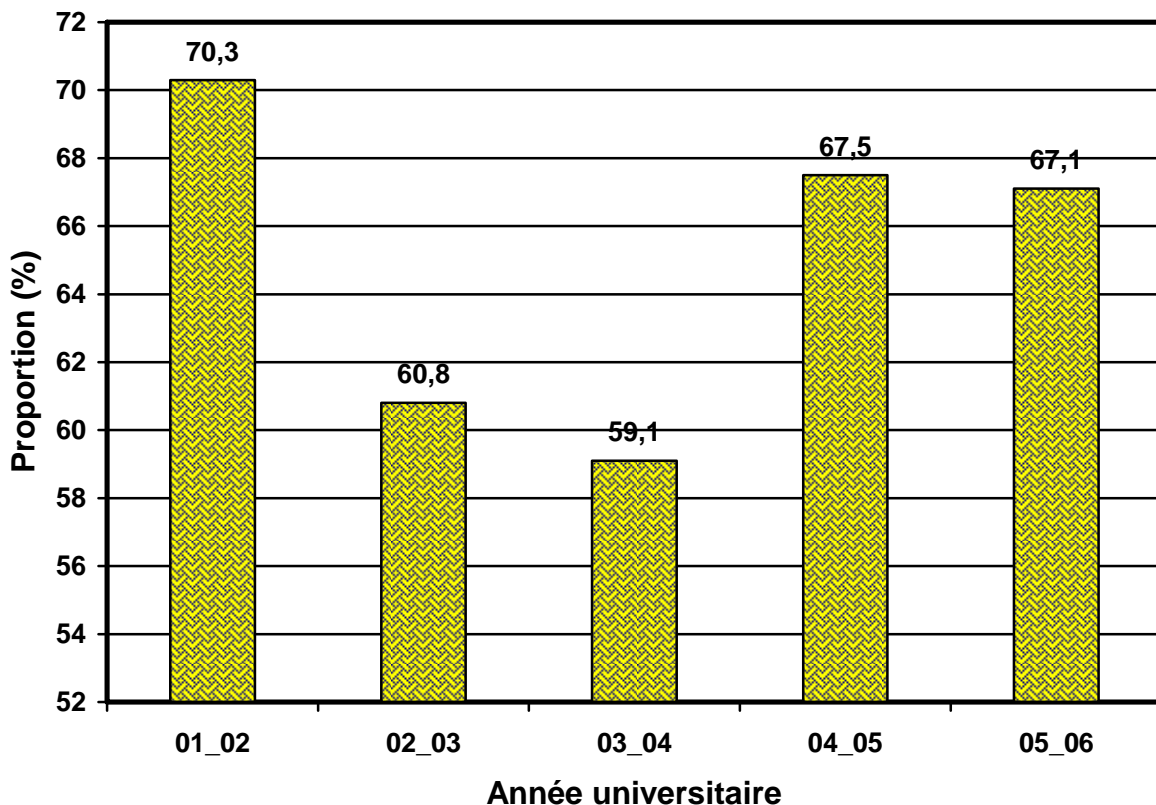
Graphique 5
Proportion (%) d'étudiantes et étudiants de première année inscrits l'année suivante dans un programme de deuxième année



INDICATEUR 6 : Proportion (%) d'étudiantes et étudiants de deuxième année ayant obtenus un diplôme en temps ordinaire

Le graphique 6 démontre la tendance, depuis l'année 2001-2002, des étudiantes et étudiants de deuxième année ayant obtenus un diplôme en temps ordinaire. On note un score de **67,1 %** pour l'année 2005-2006. Notons que l'expression *temps ordinaire* fait référence à une période de trois ou quatre ans après la deuxième année, selon le programme choisi.

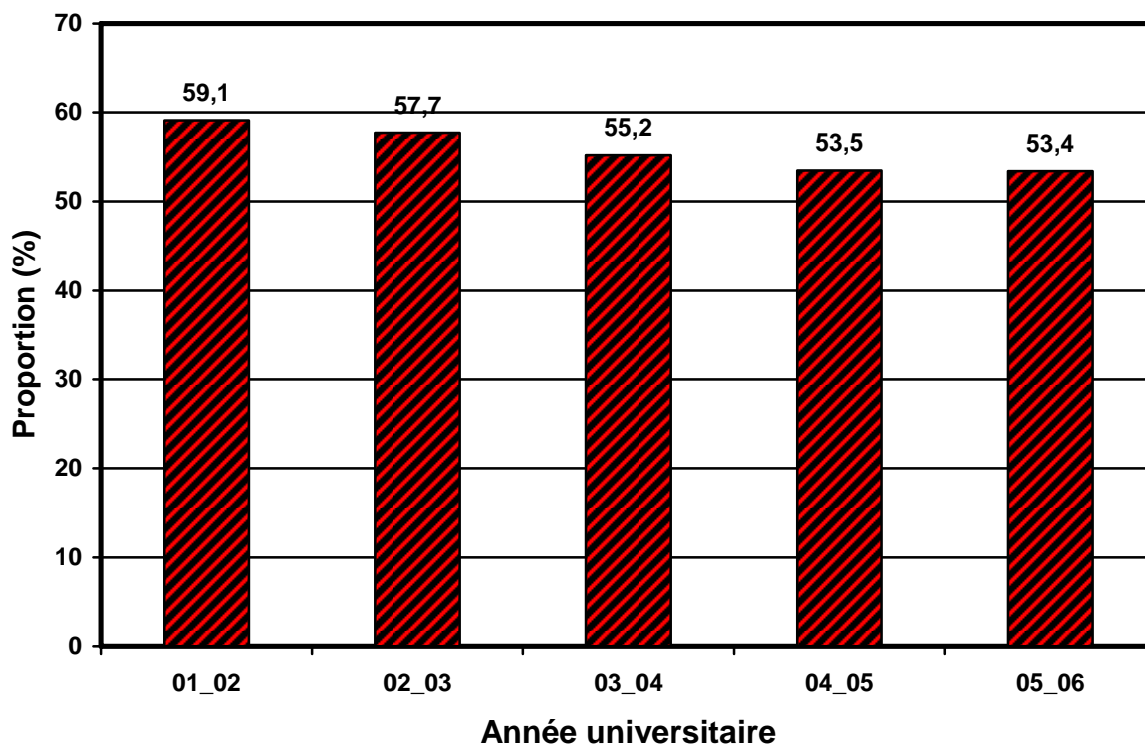
Graphique 6
Proportion (%) d'étudiantes et étudiants
de deuxième année ayant obtenus un
diplôme en temps ordinaire



INDICATEUR 7 : Proportion (%) des classes de première année enseignées par des professeurs et professeurs ayant la permanence d'emploi

La proportion des classes de première année enseignées par des professeurs et professeurs ayant la permanence s'élève à **53,4 %** pour l'année 2005-2006.

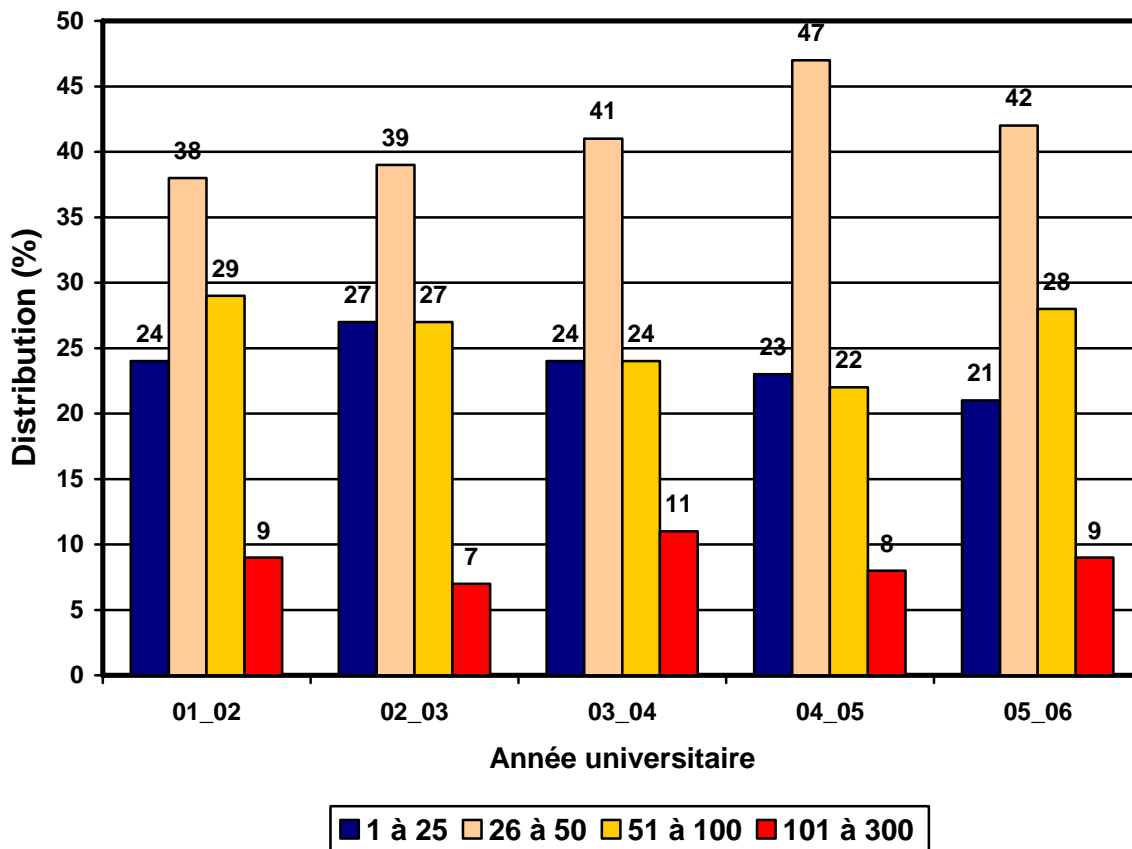
Graphique 7
Proportion (%) des classes de première année enseignées par des professeurs et professeurs ayant la permanence d'emploi



INDICATEUR 8 : Distribution (%) d'étudiantes et étudiants de première et deuxième années par catégories de classe

La taille des classes en première et deuxième années est divisée en quatre catégories. Le graphique 8 affiche les catégories en distinguant les classes ayant 1 à 25 étudiantes/étudiants, 26-50 étudiantes/étudiants, 51-100 étudiantes/étudiants et 101-300 étudiantes/étudiants. Une classe réfère à une activité où la période en classe est consacrée à l'enseignement magistral. Sont exclus des données les travaux dirigés, les travaux en atelier et les travaux en laboratoire.

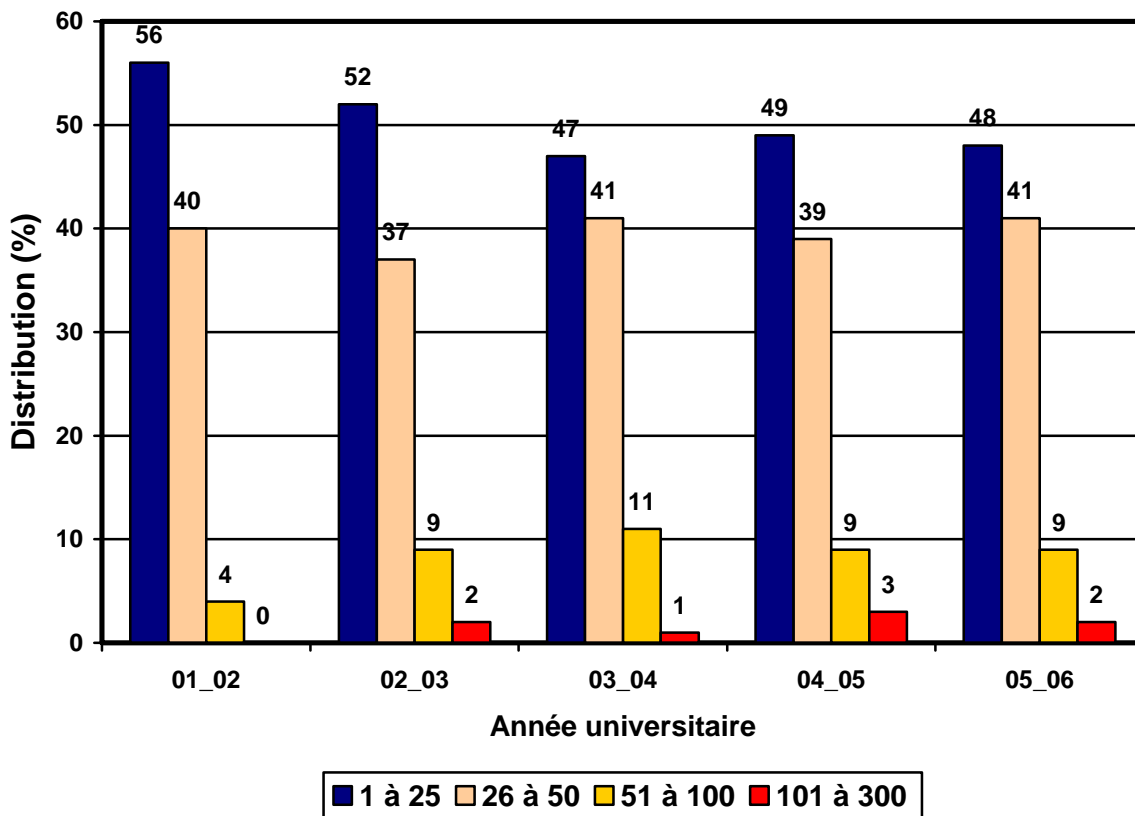
Graphique 8
Distribution (%) d'étudiantes et étudiants
de première et deuxième années par
catégories de classe



INDICATEUR 9 : Distribution (%) d'étudiantes et étudiants de troisième et quatrième années par catégories de classe

La taille des classes en troisième et quatrième années est divisée en quatre catégories. Le graphique 9 affiche les catégories en distinguant les classes ayant 1 à 25 étudiantes/étudiants, 26-50 étudiantes/étudiants, 51-100 étudiantes/étudiants et 101-300 étudiantes/étudiants. Une classe réfère à une activité où la période en classe est consacrée à l'enseignement magistral. Sont exclus des données les travaux dirigés, les travaux en atelier et les travaux en laboratoire.

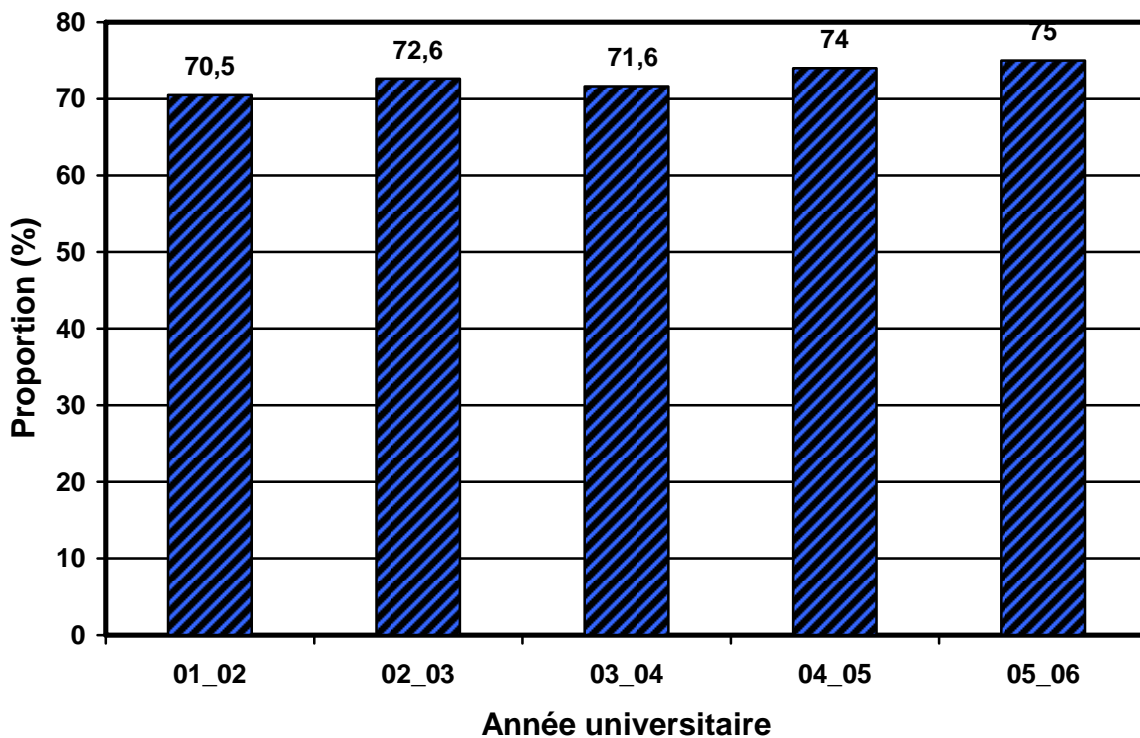
Graphique 9
Distribution (%) d'étudiantes et étudiants
de troisième et quatrième années par
catégorie de classe



INDICATEUR 10 : Proportion (%) de professeures et professeurs possédant un doctorat ou l'équivalent

Le graphique 10 présente la proportion de professeures et professeurs possédant un doctorat ou l'équivalent. Pour l'année 2005-2006, on obtient un résultat de **75 %**, soit le meilleur résultat depuis 2001-2002.

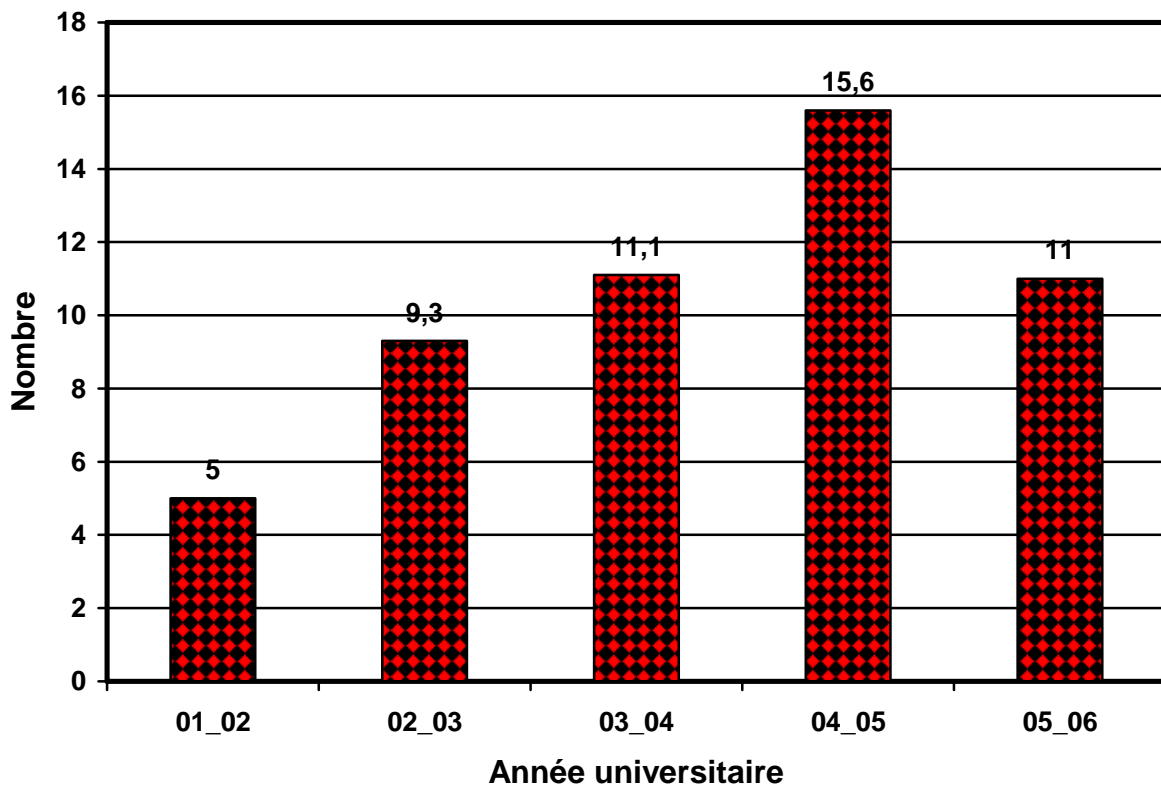
Graphique 10
Proportion (%) de professeures et professeurs possédant un doctorat ou l'équivalent



INDICATEUR 11 : Nombre de subventions de CRSH par cent professeures et professeurs éligibles

On compte 209 professeures et professeurs à temps plein de niveau professeur ou professeur de carrière qui travaillent dans des disciplines admissibles à des subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Pour l'année 2005-2006, le nombre de subventions de CRSH par cent professeures et professeurs éligibles s'élève à **11**.

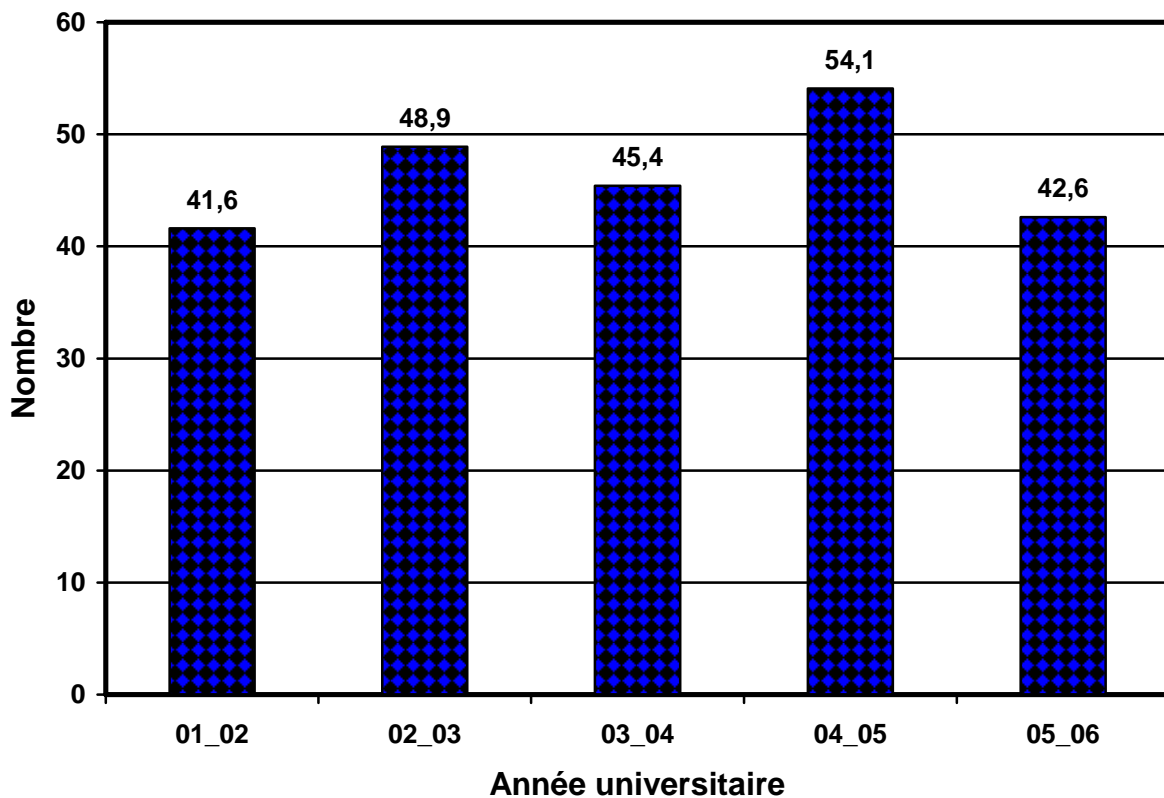
Graphique 11
Nombre de subventions du CRSH par cent
professeures et professeurs éligibles



INDICATEUR 12 : Nombre de subventions du CRSNG par cent professeurs et professeurs éligibles

On compte 101 professeurs et professeurs à temps plein de niveau professeur ou professeur de carrière qui travaillent dans des disciplines admissibles à des subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Pour l'année 2005-2006, le nombre de subventions de CRSNG par cent professeurs et professeurs éligibles s'élève à **42,6**.

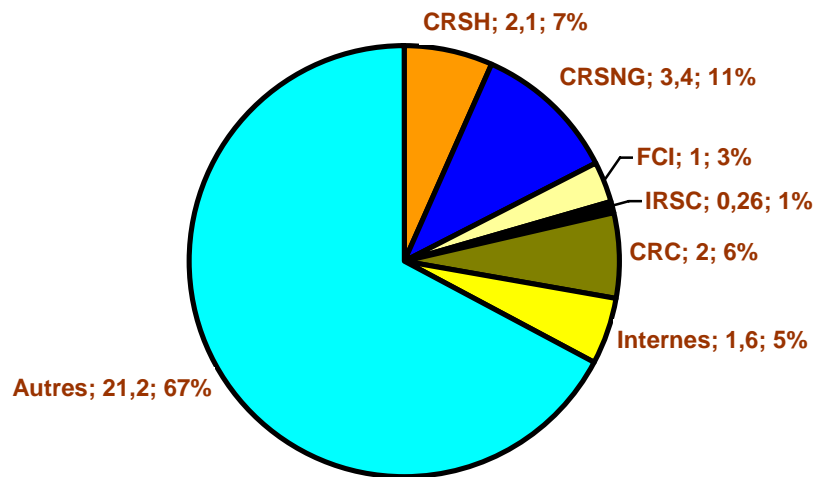
Graphique 12
Nombre de subventions du CRSNG par
cent professeurs et professeurs éligibles



INDICATEUR 13 : Provenance des fonds de recherche pour les années 2001-2002 à 2005-2006

Le graphique 13 démontre que 73 % des fonds pour la recherche proviennent de sources autres que celles du CRSH, CRSNG et autres bailleurs de fonds reconnus. Pendant les cinq dernières années universitaires, entre 2001-2002 et 2005-2006, environ 31,56 M\$ ont été versés dans les fonds de recherche.

Graphique 13
Provenance des fonds de recherche pour les
années 2001-2002 à 2005-2006
(en millions de dollars et pourcentage)



CRSH: Conseil de recherche en sciences humaines du Canada

CRSNG : Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada

FCI : Fondation canadienne pour l'innovation

IRSC : Institut de recherche en santé du Canada

CRC : Chaires de recherche du Canada

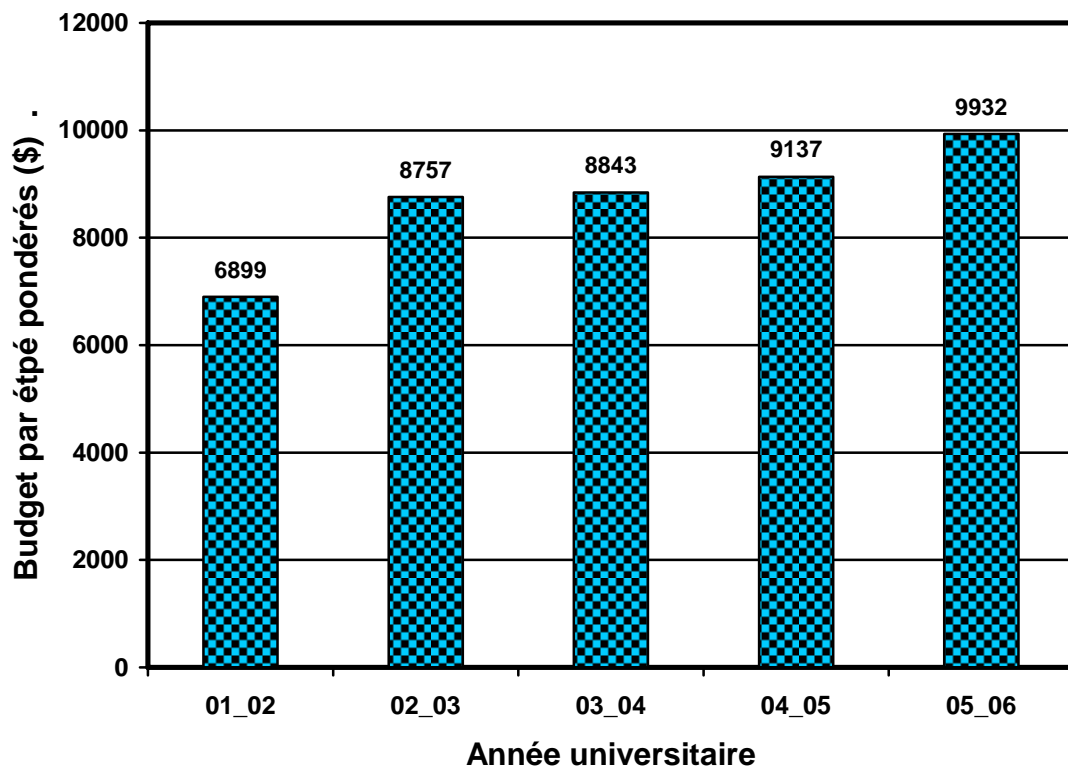
Internes : Fonds de l'UdeM, subventions institutionnelles de Patrimoine Canada, CRSH, IRNC, CNFS

Total des fonds de recherche pour la période 2001-2006 : 31 571 057 \$

INDICATEUR 14 : Budget de fonctionnement (\$) par étudiante/étudiant-temps-plein-équivalent (étpé) pondéré

Pour l'année 2005-2006, le budget de fonctionnement par étudiante/étudiant-temps-plein-équivalent (étpé) pondéré est **9932 \$**. Selon la CESPM, « l'équivalence à plein temps pondérée (ETPP) est une valeur calculée pour chaque catégorie de programme (arts, science, administration des affaires, génie, etc.) en multipliant la ETP totale de la catégorie de programme par un facteur de pondération spécifié. La ETPP a pour but de refléter les coûts relatifs du programme. »

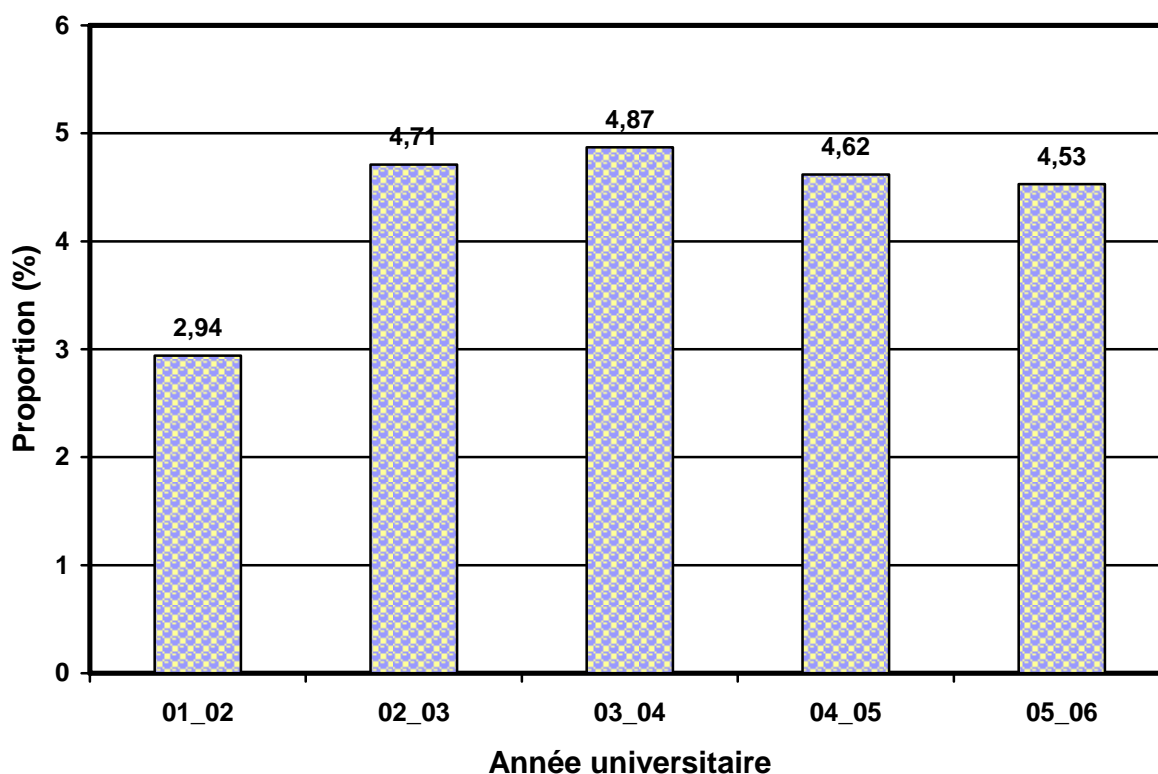
Graphique 14
Budget de fonctionnement (\$) par étudiante/étudiant-temps-plein-équivalent (étpé) pondéré



INDICATEUR 15 : Proportion (%) du budget de fonctionnement attribué en bourses aux étudiantes et étudiants

Pour l'année 2005-2006, la proportion du budget de fonctionnement attribué en bourses aux étudiantes et étudiants s'élève à **4,53 %**.

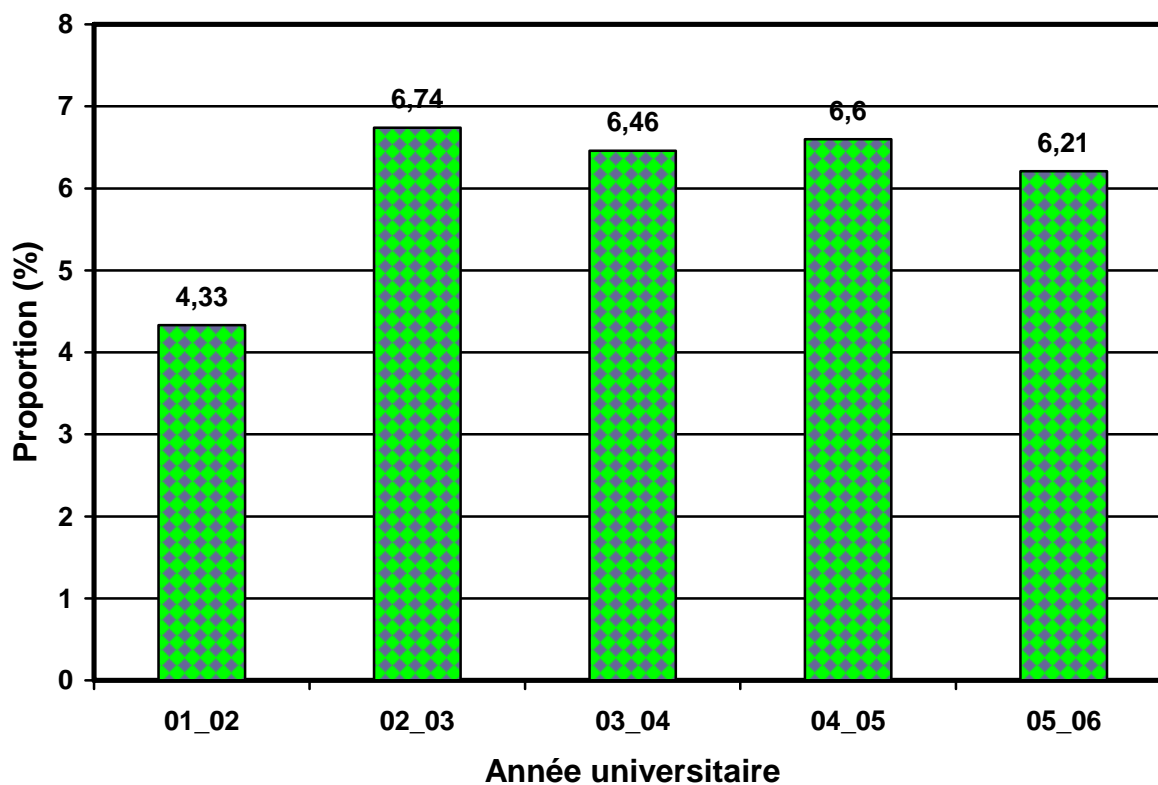
Graphique 15
Proportion (%) du budget de
fonctionnement attribué en bourses aux
étudiantes et étudiants



INDICATEUR 16 : Proportion (%) du budget de fonctionnement attribué aux services aux étudiantes et étudiants

Pour l'année 2005-2006, la proportion du budget de fonctionnement attribué aux services aux étudiantes et étudiants s'élève à **6,21 %**. On explique la différence entre l'année 2001-2002 et 2002-2003 par l'ajout des services de sécurité et de pastorale dans l'analyse des données.

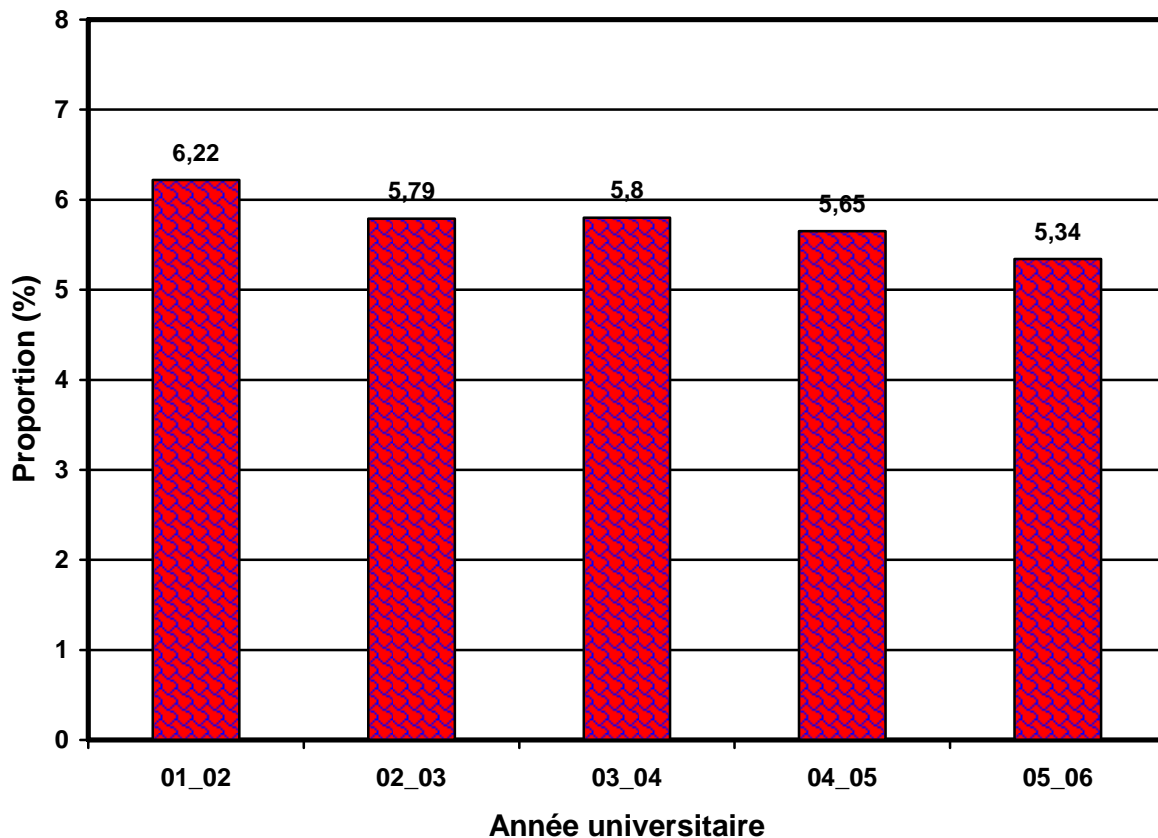
Graphique 16
Proportion (%) du budget de
fonctionnement attribué aux services aux
étudiantes et étudiants



INDICATEUR 17 : Proportion (%) du budget de fonctionnement attribué aux bibliothèques

Pour l'année universitaire 2005-2006, la proportion du budget de fonctionnement attribué aux bibliothèques s'élève à **5,34 %**.

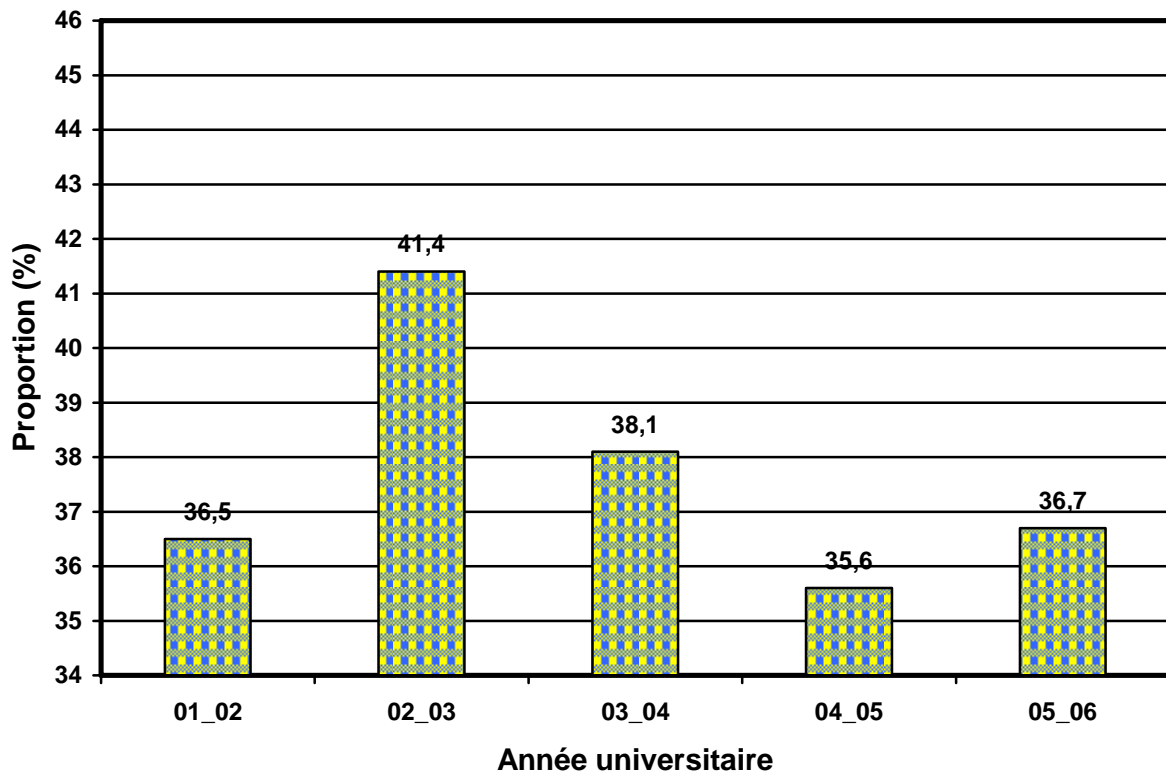
Graphique 17
Proportion (%) du budget de
fonctionnement attribué aux bibliothèques



INDICATEUR 18 : Proportion (%) du budget des bibliothèques attribué aux acquisitions

Le graphique 18 démontre qu'entre 2001-2002 et 2005-2006, la proportion du budget des bibliothèques attribué aux acquisitions oscille entre 35,6 % et 41,4 %. Pour l'année 2005-2006, la proportion s'élève à **36,7 %**.

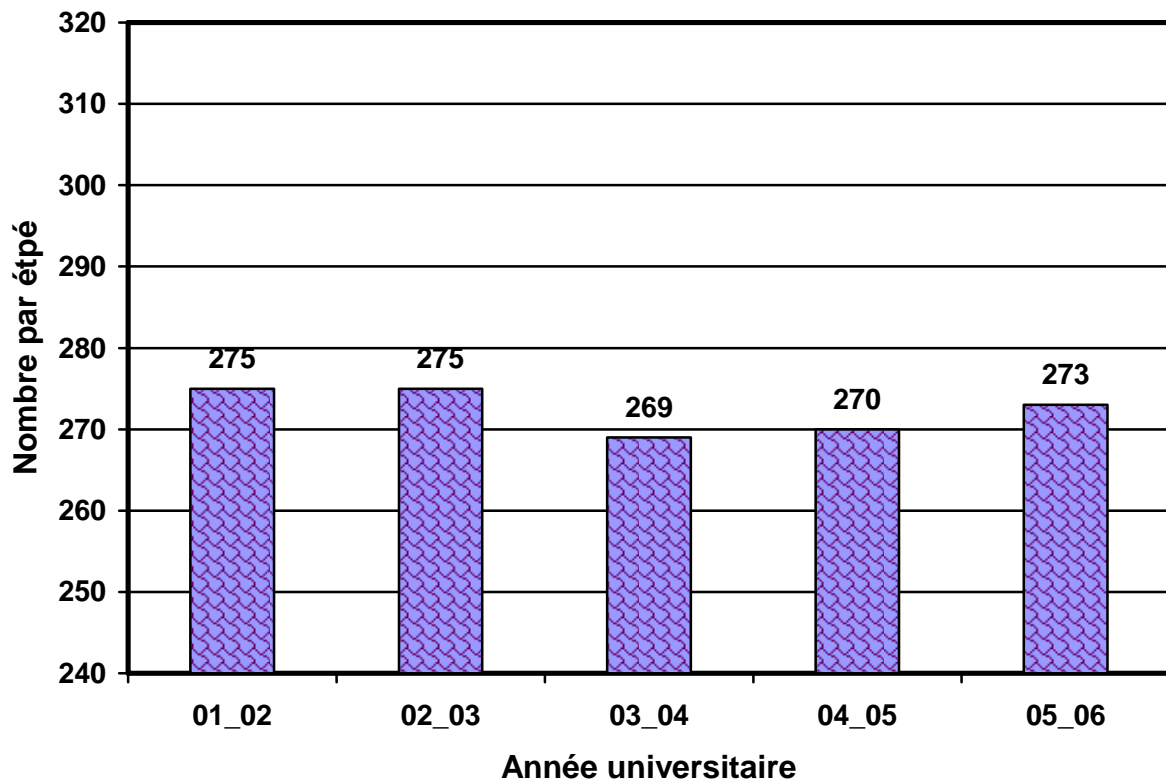
Graphique 18
Proportion (%) du budget des bibliothèques
attribué aux acquisitions



INDICATEUR 19 : Nombre de publications en bibliothèque par étudiante/étudiant-temps-plein-équivalent (étpé)

Pour l'année 2005-2006, le nombre de publications en bibliothèque par étudiante/étudiant temps-plein-équivalent est **273**.

Graphique 19
Nombre de publications en bibliothèque
par étudiante/étudiant-temps-plein-
équivalent (étpé)



Fin du document
Mars 2007